

LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE

Évaluer le bien-être animal

Luc Mounier, coord.



Les notions essentielles

25 schémas pédagogiques

Une synthèse par chapitre

éditions
Quæ

LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE

Dans la même collection

Le bien-être des animaux d'élevage – Comprendre le bien-être animal
Luc Mounier (coord.), 2021, 72 p.

Découvrir les invertébrés vivant à la surface du sol
Apolline Auclerc, 2021, 52 p.

Les végétaux – Évolution, développement et reproduction
Lydie Suty, 2014, 64 p.

Les végétaux – Les relations avec leur environnement
Lydie Suty, 2014, 56 p.

Les végétaux – Des symbioses pour mieux vivre
Lydie Suty, 2015, 56 p.

Éditions Quæ
RD 10
78026 Versailles Cedex, France
www.quae.com

© Éditions Quæ, 2021
ISBN (papier) : 978-2-7592-3326-7
ISBN (pdf) : 978-2-7592-3327-4
ISBN (ePub) : 978-2-7592-3328-1

Le Code de la propriété intellectuelle interdit la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Le non-respect de cette disposition met en danger l'édition, notamment scientifique, et est sanctionné pénalement. Toute reproduction, même partielle, du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20 rue des Grands-Augustins, Paris 6^e.

LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE

ÉVALUER LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Luc Mounier, coord.

éditions
Quæ

INTRODUCTION

Après *Le bien-être des animaux d'élevage – Comprendre le bien-être animal*, voici le deuxième fascicule parmi les trois prévus dans la collection Les Mémos de Quæ.

Comme nous l'avons vu dans le volume 1, de nombreux acteurs, associations de protection animale, éleveurs, industriels, législateur... et consommateurs ont la volonté d'améliorer le bien-être des animaux d'élevage. Cet objectif implique comme préalable de pouvoir évaluer le niveau de bien-être, ou de mal-être, d'un animal ou d'un ensemble d'animaux.

Quels que soient les animaux d'élevage considérés, une telle évaluation peut être requise dans plusieurs situations. Le plus souvent, elle est motivée par le désir d'un éleveur de connaître le niveau de bien-être des animaux de son élevage, dans le cadre d'un autodiagnostic, afin de trouver des solutions pour améliorer leur bien-être si besoin. Dans la même perspective d'amélioration, cette évaluation peut être mise en œuvre par des personnes qui auront un regard extérieur et apporteront des conseils. Ce peut être le vétérinaire de l'éleveur, mais aussi parfois un technicien de la coopérative ou d'une structure indépendante. D'autres initiatives peuvent également nécessiter et donc déclencher une évaluation du bien-être, par exemple les processus de certification des élevages, qui, de plus en plus, incluent des critères de bien-être dans leur cahier des charges. C'est aussi le cas, plus récemment, des démarches d'étiquetage du niveau de bien-être dans les élevages, dont les premières initiatives ont eu lieu dans la filière de poulets de chair, qui visent à informer les consommateurs et à permettre des actes d'achat éclairés. Enfin, depuis la fin du xx^e siècle, la réglementation impose aux élevages de respecter certaines caractéristiques liées aux conditions dans lesquelles sont élevés les animaux (surface disponible, luminosité...). Ces prescriptions réglementaires peuvent faire l'objet de contrôles, principalement basés sur l'observation de l'environnement, mais qui s'orientent de plus en plus vers une évaluation directe du bien-être des animaux.

Quel que soit l'objectif visé par l'évaluation initiale du bien-être dans les élevages, celle-ci doit être la plus fiable et la plus objective possible. En effet, comment bâtir une démarche d'amélioration sur un mauvais diagnostic de départ ? Comment certifier un élevage sans être sûr du sérieux et du bien-fondé de l'évaluation ? Un étiquetage réalisé sur de mauvaises bases ne représenterait-il pas une tromperie pour le consommateur ?

Or, d'après la définition de l'Anses (2018) que nous retenons comme définition officielle, « le bien-être d'un animal est l'état mental et physique positif lié à la satisfaction de ses besoins physiologiques et comportementaux, ainsi que de ses attentes. Cet état varie en fonction de la perception de la situation par l'animal » (voir fascicule 1). Le bien-être d'un animal est donc individuel et dépend de son ressenti de l'environnement. Accéder à l'état mental et au ressenti d'un animal n'étant pas aisé, *a fortiori* quand on est sur le terrain face à cet animal ou à un groupe d'animaux, il est nécessaire de disposer d'indicateurs qui permettent d'objectiver le niveau de ce bien-être.

Selon le principe des cinq libertés défini par le Farm Animal Welfare Council (FAWC), le bien-être animal est conditionné par l'absence de faim et de soif, d'inconfort, de douleur, de blessure et de maladie, de peur et d'anxiété, et la liberté d'exprimer les comportements propres à l'espèce. L'évaluation doit donc prendre en considération ces différents paramètres, mais également permettre de déterminer un score global de bien-être pour l'animal. Nous verrons dans ce fascicule qu'il n'existe pas un indicateur unique, mais que les résultats de plusieurs indicateurs doivent être combinés, intégrés les uns avec les autres, pour obtenir ce niveau global.

Enfin, en élevage, la connaissance du bien-être individuel des animaux est essentielle, mais pas suffisante. L'évaluation doit également être réalisée à l'échelle du troupeau afin de refléter au mieux la situation de l'ensemble du troupeau, sans occulter les situations individuelles divergentes. Les actions à mettre en œuvre, qu'il s'agisse de modifications de l'environnement ou de changements de pratiques de l'éleveur, ne pourront bien évidemment pas être effectuées animal par animal, mais devront l'être pour le plus grand nombre. Dès lors, comment passer d'une évaluation d'un bien-être individuel à un résultat reflétant l'ensemble des animaux ? Et quelles sont les règles à suivre ?

L'évaluation du bien-être dans un élevage est donc un point clé. Elle passe par des référentiels conçus — et idéalement coconçus — par différents acteurs (scientifiques, industriels, associations...) afin d'obtenir un résultat le plus fiable et partagé possible. Ces référentiels servent ensuite de guides pour les évaluations réalisées sur le terrain. Ils sont, ainsi que les indicateurs qui les constituent, différents selon les objectifs attendus et en fonction de l'espèce, du type de production (viande, œufs ou lait, par exemple), de l'âge des animaux (jeunes ou adultes) ou encore du type d'élevage (en bâtiment toute l'année, avec accès au plein air, en plein air intégral).

L'objectif de ce fascicule est ainsi d'apporter un éclairage sur les principes généraux qui gouvernent les indicateurs utilisables, sur les caractéristiques qu'ils doivent posséder pour donner un résultat fiable, mais également sur le processus d'intégration permettant d'aboutir au niveau de bien-être du troupeau à partir de résultats obtenus isolément sur des animaux. Les exemples choisis proviennent majoritairement du protocole Welfare Quality®, déjà présenté dans le fascicule 1 et protocole de référence généralement admis. Mais les grands principes sont applicables quel que soit le référentiel utilisé et même par des personnes désireuses de développer de nouveaux référentiels d'évaluation. Ces principes doivent être connus des personnes qui mettront en place les référentiels sur le terrain, et ils peuvent intéresser des consommateurs soucieux de mieux comprendre comment sont construites les informations qui leur sont délivrées.

Le chapitre 1 présente les deux catégories complémentaires d'indicateurs : les indicateurs basés « sur l'environnement », qui permettent d'apprécier les conditions de vie fournies à l'animal, et les indicateurs basés « sur les animaux », qui visent à traduire l'état de bien-être des animaux. Nous aborderons les avantages et les inconvénients de ces deux catégories.

Le chapitre 2 se concentre sur les indicateurs basés sur les animaux en présentant les différents types (indicateurs comportementaux, physiologiques, de production et sanitaires) qui peuvent être utilisés.

Le chapitre 3 définit les grandes règles à respecter pour qu'un indicateur soit validé scientifiquement et débouche sur une évaluation fiable et objective. Ce chapitre explique aussi comment sont mesurés les indicateurs, à l'échelle de l'animal ou à l'échelle du groupe d'animaux.

Le chapitre 4 expose les moyens de combiner et d'agréger le résultat des différents indicateurs pour obtenir *in fine* un niveau de bien-être global, prenant en compte l'ensemble des critères, pour un animal ou pour un groupe d'animaux.

Le chapitre 5 est dédié à quelques protocoles d'évaluation, notamment Welfare Quality® qui sert de référence.

Le chapitre 6 présente la boucle d'amélioration du bien-être animal. L'évaluation du bien-être est la première phase mais l'objectif final est bien son amélioration. Ce chapitre détaille succinctement les différentes étapes nécessaires.

Le chapitre 7 ouvre les perspectives, mais marque aussi les limites offertes par l'utilisation des technologies numériques pour l'évaluation et l'amélioration du bien-être des animaux.

SOMMAIRE

1. Les indicateurs d'évaluation du bien-être animal	8
1.1. Les deux grandes catégories d'indicateurs.....	8
1.2. Le choix entre les deux grandes catégories d'indicateurs	11
1.3. Indicateurs de bien-être ou de dégradation du bien-être ?.....	13
1.4. Évaluer à l'échelle de l'animal ou à l'échelle du troupeau ?	14
À retenir	15
2. Les indicateurs basés sur les animaux	16
2.1. La précocité des indicateurs.....	16
2.2. Les indicateurs comportementaux.....	17
2.3. Les indicateurs physiologiques	20
2.4. Les indicateurs de production.....	22
2.5. Les indicateurs sanitaires.....	23
2.6. Les résultats issus de la mesure des indicateurs	25
À retenir	25
3. La validation des indicateurs	26
3.1. Les critères de validation.....	26
3.2. La validation de la méthode de mesure.....	29
À retenir	30
4. Quel processus d'intégration pour évaluer le bien-être animal ?	31
4.1. Pourquoi un processus d'intégration est-il nécessaire ?	31
4.2. La finalité du processus d'intégration.....	31
4.3. Quelles grandes options pour intégrer une multitude de données ?	34
À retenir	36

5. Mise en application à travers quelques protocoles d'évaluation	37
5.1. Le protocole Welfare Quality®	37
5.2. D'autres protocoles dérivés du Welfare Quality®	45
5.3. L'étiquetage développé par l'association Étiquette bien-être animal	46
À retenir	46
6. La boucle d'amélioration du bien-être	47
6.1. Étape 1 : évaluer le bien-être des animaux	48
6.2. Étape 2 : identifier les facteurs à l'origine de la dégradation	49
6.3. Étape 3 : proposer et mettre en œuvre des actions correctives	49
6.4. Étape 4 : évaluer les mesures mises en œuvre	50
À retenir	50
7. Apport des nouvelles technologies dans l'évaluation et l'amélioration du bien-être animal	51
7.1. Panorama des outils disponibles sur le terrain	51
7.2. Questions éthiques relatives aux objets connectés	57
À retenir	60
Conclusion générale	61
Bibliographie	62
Quiz	64
Glossaire	68
Les auteurs	70

1. Les indicateurs d'évaluation du bien-être animal

Que ce soit dans le cadre d'une démarche d'amélioration des conditions d'élevage, d'une certification avec un cahier des charges ou d'une communication ciblée vers les acheteurs, l'évaluation du bien-être des animaux dans un élevage doit être objective (refléter la réalité du bien-être) et validée scientifiquement afin, d'une part, que l'amélioration repose sur un diagnostic fiable et, d'autre part, que les consommateurs puissent être en confiance. Pour cela, elle doit satisfaire à certaines conditions. La première est d'avoir des indicateurs de bien-être qui correspondent à ce que l'on souhaite réellement mesurer.

Un indicateur fournit des renseignements sur la valeur d'une grandeur. Appliqué au bien-être des animaux, il permet d'attribuer une valeur à un critère de bien-être évalué dans l'élevage. Prenons quelques exemples au sein du protocole

Welfare Quality®. En élevage bovin, le critère d'absence de faim est évalué par l'indicateur « note d'état corporel » qui mesure l'état d'engraissement de l'animal. En élevage de poulets, le critère « facilité de mouvement » est évalué par l'intermédiaire de l'indicateur « densité dans le bâtiment » ; celui-ci permet d'estimer *a priori* s'il y a suffisamment d'espace disponible pour qu'un poulet puisse se déplacer librement.

Parfois, plusieurs indicateurs sont nécessaires pour attribuer un score à un même critère à évaluer. Ainsi, en élevage porcin, le critère « absence de lésions » chez les truies est évalué sur la base de plusieurs indicateurs : « boiteries », « blessures sur le corps » et « lésions de la vulve ». La manière dont les indicateurs sont mesurés et éventuellement combinés pour aboutir au score du critère sera expliquée dans le chapitre 4.

1.1. LES DEUX GRANDES CATÉGORIES D'INDICATEURS

Deux grandes catégories d'indicateurs peuvent être utilisées dans l'évaluation du bien-être (**figure 1**) :

- d'une part, les indicateurs basés sur l'environnement, qui mesurent les conditions de vie fournies à l'animal et le respect de son bien-être, comme la densité dans le bâtiment d'élevage citée précédemment. On les appelle également « indicateurs basés sur les ressources », car ils évaluent les ressources mises à disposition de

l'animal (*resource-based indicators* en anglais) ;

- d'autre part, les indicateurs basés sur les animaux, qui évaluent directement l'état de bien-être de l'animal (*animal-based indicators* en anglais).

Ces catégories n'évaluent pas tout à fait la même chose au regard du bien-être animal, elles sont complémentaires et présentent chacune des avantages et des inconvénients.

1.1.1. Les indicateurs basés sur l'environnement

Ils vérifient l'adéquation entre les conditions de vie fournies, les pratiques réalisées et les soins apportés aux animaux, et le respect *a priori* de leurs besoins physiologiques et comportementaux. Par exemple, appliqués au couchage des animaux, ils vont s'intéresser à la quantité et à la qualité de litière fournie, ou évaluer la disposition et le nombre de places de couchage. Ils peuvent également concerner les pratiques de paillage de l'éleveur : à quelle

fréquence rajoute-t-il de la paille, à quelle fréquence la renouvelle-t-il ?

Enfin, ils peuvent se rapporter aux soins apportés à un animal présentant des lésions et qui aurait des difficultés à se coucher confortablement. Ces indicateurs servent donc à apprécier si l'environnement fourni à l'animal (au sens large) est satisfaisant, s'il permet *a priori* le respect du bien-être et satisfait à la bientraitance.

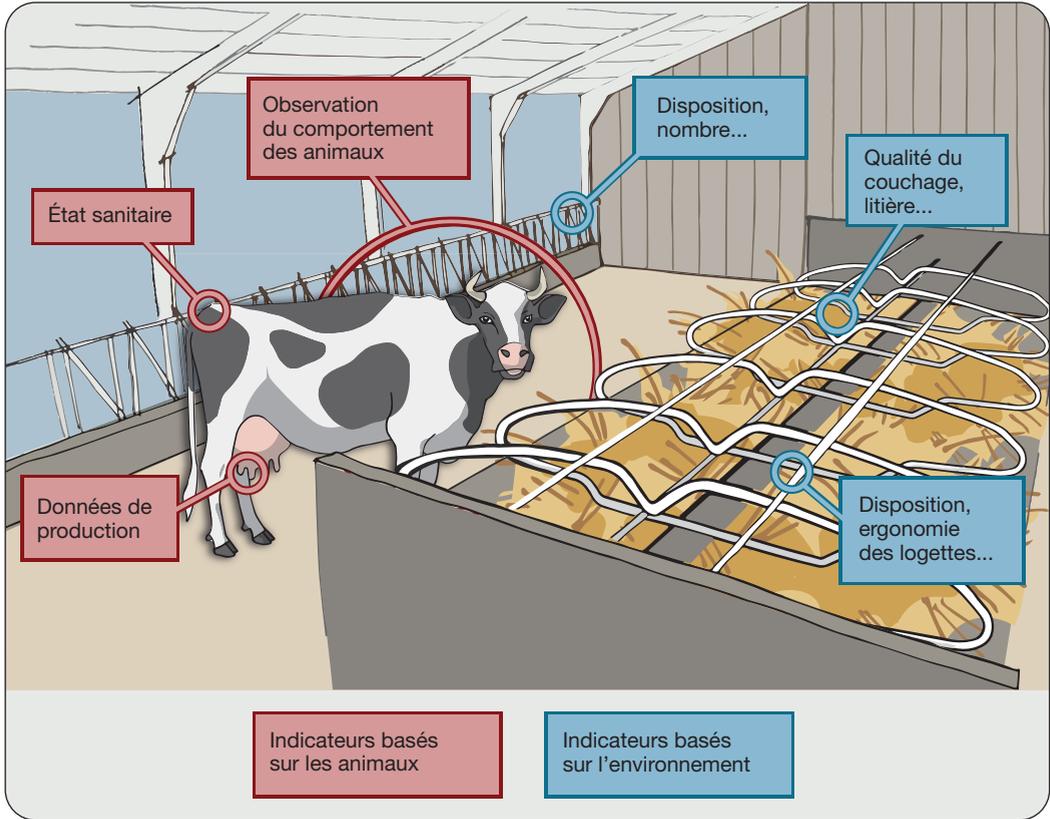


Figure 1. Les deux grandes catégories d'indicateurs appliqués au confort de couchage chez les bovins laitiers.

Pendant très longtemps, ces indicateurs ont été préférés aux indicateurs basés sur les animaux. Ils restent de nos jours encore très utilisés, que ce soit dans les référentiels utilisés dans les cahiers des charges, dans la réglementation ou dans les recommandations aux éleveurs pour améliorer le bien-être dans leur élevage. Ainsi, la directive européenne 2008/119/CE pour la protection des veaux prévoit que, pour les veaux élevés en groupe, l'espace libre pour chaque animal soit au moins égal à $1,5 \text{ m}^2$ si son poids est inférieur à 150 kg. De la même manière, les normes minimales relatives à la protection des poules pondeuses en systèmes alternatifs stipulent que la densité animale ne doit pas dépasser plus de neuf poules par m^2 (directive 1999/74/CE). Pour la production de porcs en agriculture biologique, le caillebotis intégral est interdit et 50 % du sol doit être plein

(règlement CE n° 889/2008). Plus récemment, le ministère de l'Agriculture a annoncé que certaines pratiques des éleveurs telles que la caudectomie (section de la queue des porcelets pratiquée pour éviter le cannibalisme) ou la castration des porcelets mâles ne pourraient plus être réalisées sans anesthésie.

C'est donc l'environnement fourni à l'animal et les pratiques de l'éleveur qui sont évalués. Cette utilisation privilégiée peut s'expliquer par le fait qu'elle est relativement facile et rapide à mettre en œuvre par des évaluateurs. Il est, en effet, aisé de calculer un espace disponible par animal en divisant la surface totale par le nombre d'animaux. De plus, cette valeur évolue peu dans le temps et donc permet des évaluations à n'importe quel moment. Enfin, elle a surtout été privilégiée par le passé du fait que l'importance accordée à la perception individuelle de l'animal dans son état de bien-être était moins connue